

22 mars 2010

## Au moins 19 véhicules détruits dans l'incendie d'un garage de la Gendarmerie

Après l'incendie qui a dévasté un local du 1er Régiment du Génie d'Illkirch (2 morts), c'est au tour de la Gendarmerie de déplorer la destruction par les flammes d'un de ses bâtiments.

Cette fois, le feu s'est déclaré, dans la nuit du 19 au 20 mars, dans un garage du groupement de gendarmerie du Haut-Rhin, au quartier Lacarre à Colmar. C'est un militaire du centre opérationnel de gendarmerie qui a donné l'alerte.

Les importants moyens envoyés sur les lieux par les pompiers n'ont visiblement pas permis de sauver les véhicules qui étaient stationnés dans ce local de 600 m<sup>2</sup>. Seuls deux P4 qui étaient garés devant le garage ont pu échapper aux flammes.

Selon le lieutenant-colonel Pascal Hurtault, le commandant du groupement de gendarmerie du Haut-Rhin, 19 véhicules ont été détruits, dont 10 motos de l'escadron de sécurité routière (EDSR) et neuf voitures.

L'enquête pour déterminer les causes du sinistre a été confiée à la brigade de recherches de Colmar. D'après les premières constatations, la piste d'un court-circuit semblerait la plus probable.

Il s'agit du second incendie d'un garage de la gendarmerie en un peu moins de deux. En juillet 2008, la brigade motorisée de Soultz avait perdu huit véhicules dans un incident similaire.

## Yémen : Fin de la guerre contre les rebelles du nord

Un problème en moins à régler pour le Yémen. En effet, le président yéménite, Ali Abdullah Saleh, a indiqué, au cours d'un entretien diffusé le 19 mars par Al-Arabiya, la fin des combats contre la rébellion chiite houthiste, qui s'étaient intensifiés depuis août 2009 avant la signature d'un cessez-le-feu en février dernier.

« Nous pouvons dire que la guerre est finie, et non pas interrompue ou qu'il s'agit d'une trêve » a ainsi déclaré le président Saleh.

Ce conflit, commencé en 2004 avec des phases d'accalmie, a notamment impliqué l'armée saoudienne en novembre dernier, après une incursion des rebelles chiites en Arabie Saoudite. Plus tard, Riyad reconnaîtra la mort de 113 de ses soldats lors des hostilités. Enfin, le 12 février, les rebelles chiites ont fini par accepter les six conditions de l'accord de cessez-le-feu proposé par les autorités yéménite, mettant ainsi un terme aux combats, qui

ont fait des milliers de victimes et déplacé 250.000 personnes.

Alors qu'au début de la semaine passé, Sanaa estimait que la rébellion ne respectait pas ses engagements, le président Saleh a jugé que les insurgés avaient au contraire donné des « indications positives qui prouvent la bonne intention de ne pas commencer une nouvelle guerre ». Il est vrai qu'entre-temps, c'est à dire le 16 mars, le mouvement houthiste a libéré 178 prisonniers civils et militaires.

Devenu un refuge pour les militants d'al-Qaïda, le Yémen est pressé par la communauté internationale de se concentrer sur la lutte contre le mouvement terroriste. Ce qui était alors compliqué avec la rébellion houthiste au nord, d'autant plus que les moyens des forces armées yéménites sont limités.

Cela étant, le pays n'en a pas encore fini avec ses problèmes internes. Si le président Saleh a estimé que le temps était venu de mettre un terme aux hostilités avec les chiites, il reste toutefois intransigeant avec les séparatistes du sud.

Ces derniers, nostalgiques de la République démocratique populaire du Yémen du Sud d'avant 1990, n'ont pas accepté la réunification du pays. D'où des revendications sécessionnistes, qui s'étaient déjà exprimées en 1994. Cela tient à une raison fort simple : les installations pétrolières sont situées dans le sud du pays et selon les séparatistes, les nordistes en auraient largement profité à leurs dépens.

« Le dialogue se fera seulement avec les éléments favorables à l'unité (dans le sud) qui ont des requêtes légitimes. Mais nous n'avons pas de discussions avec les éléments séparatistes » a prévenu le président Saleh. Pourtant, ce dernier avait proposé des pourparlers avec les insurgés sudistes au début de ce mois, afin de mettre fin à une escalade de la violence dans la région.

**A lire :** [Conflit\(s\) au Yémen](#) (Zone Militaire du 27.11.2009)

## L'état-major de la 3e Brigade Mécanisée prêt pour l'Afghanistan



A partir du mois prochain, l'état-major de la 27e Brigade d'Infanterie de Montagne (BIM) va laisser la place à celui de la 3e Brigade Mécanisée (BM) de Limoges à la tête de la Task Force La Fayette, déployée en Surobi et en Kapisa, en Afghanistan et placée sous commandement américain.

Bien évidemment, une telle mission ne s'improvise pas. Aussi, l'état-major de la 3e BM, qui, commandé par le général Chavancy, aura à gérer sur le terrain les missions des 3.000 soldats français de la TF La Fayette, se prépare depuis plus de six mois.

Et ce n'est qu'à l'issue d'un ultime exercice, organisé du 8 au 19 mars au Centre d'entraînement des postes de commandement (CEPC) de Mailly (Aube), que l'état-major de la 3e BM a été déclaré apte à être déployé en Afghanistan.

Près de 400 militaires ont participé à ces dernières manoeuvres avant le départ pour le théâtre d'opérations afghan. Coalition oblige, et même si l'état-major donnera ses directives à des soldats français, la langue de travail sera l'anglais. D'où la nécessité de bien rôder les procédures afin qu'il n'y ait aucun problème de compréhension avec la division américaine sous l'autorité de laquelle la TF La Fayette est placée.

## L'US Navy craint un attentat au large du Yémen

Par deux fois, des navires ont été la cible d'un attentat au large des côtes du Yémen. En octobre 2000, l'USS Cole, un bâtiment de l'US Navy, avait été heurté par une embarcation rapide chargée d'explosif. L'attaque avait fait 17 tués parmi les marins américains. Deux ans plus tard, presque jour pour jour, le pétrolier français Limburg avait été visé de la même manière (un mort).

Ainsi, l'Office of Naval Intelligence (ONI), qui s'occupe du renseignement pour le compte de la marine américaine, [a lancé un avertissement](#) aux navires civils et militaires qui croisent dans les eaux proches du Yémen.

Dans un avertissement rendu public sur son site Internet, l'ONI indique que « des informations suggèrent qu'al-Qaïda reste intéressé par des attaques maritimes dans le détroit de Bab al-Mandeb, la mer Rouge et le golfe d'Aden, le long des côtes du Yémen ».

L'ONI n'a cependant pas de certitudes quant au mode opératoire que pourrait employer les terroristes. Cela étant, les attaques pourraient être du même type que celles qui visèrent le Limburg et l'USS Cole ou encore se faire avec des missiles ou d'autres types de munitions. Ce dernier point avait déjà l'objet d'une communication du département américain des Transports, le 10 mars dernier.

Pour mettre en échec une éventuelle tentative d'attentat, l'ONI préconise une veille visuelle et radar permanente, en plus d'appliquer les règles de sécurité usuelles. « Les navires courent des risques les plus élevés dans les zones de manoeuvrabilité limitée, ou lorsqu'ils sont au mouillage ou proche d'un port » précise encore le document.

Cela étant, et afin d'éviter la venue de militants islamistes somaliens sur son territoire, le Yémen a renforcé la protection de ses côtes depuis le début de cette année.

## Le gouvernement afghan négocie avec un groupe d'insurgés

Le Conseil de sécurité des Nations unies a encouragé, ce 22 mars, le gouvernement afghan à trouver une solution politique afin de mettre un terme à l'insurrection islamiste.

Ainsi, le Conseil « se félicite des efforts renouvelés du gouvernement afghan (...) pour faciliter le dialogue avec les éléments de l'opposition qui sont prêts à renoncer à la violence, à couper les liens avec al-Qaïda et d'autres organisations terroristes, à dénoncer le terrorisme et à accepter la Constitution afghane » et a salué son engagement de mettre en place « un programme national de paix et de réintégration qui soit efficace, sans exclusive, transparent et viable ».

Lors de la conférence sur l'Afghanistan, organisée le 28 janvier dernier à Londres, la question de la politique de la main tendue « aux frères désabusés qui ne sont pas membres d'al-Qaïda ou d'une autre organisation terroriste », pour reprendre les mots du président afghan Hamid Karzaï, avait été abordée et acceptée par la communauté internationale.

Cela fait déjà un moment que des discussions ont été engagées avec les responsables du mouvement taleb afghan (ndlr: la chourra de Quetta), notamment par l'entremise de l'ancien représentant de l'ONU en Afghanistan, le Norvégien Kai Eide. En effet, et pour la première fois, le gouvernement afghan a officiellement reconnu, le 20 mars, l'existence de ces négociations, par la voie de Siamak Hirawi, le porte-parole du président Karzaï.

Seulement, ces discussions ont connu un coup d'arrêt. La cause? L'arrestation, à Karachi, de plusieurs responsables du mouvement taleb afghan, dont le numéro deux de

l'organisation, à savoir le mollah Abdul Ghani Baradar. La rumeur disait que ce dernier était favorable à des pourparlers avec Kaboul, ce qui le mettait en opposition avec le mollah Omar, le chef de la Choura de Quetta.

Aussi, sa capture, qui s'est faite par hasard, si l'on en croit les informations du New York Times publiées le mois dernier, aurait eu un « impact négatif » sur le « processus de paix », selon Siamak Hirawi. Et Kai Eide n'a pas dit autre chose, le 19 mars, sur les ondes de la BBC, en déplorant que ces captures avaient quasiment détruit un « canal secret » de négociations entre les Nations unies et les taliban.

Du coup, le Pakistan, qui a aidé le mouvement taleb afghan à prendre le pouvoir à Kaboul dans les années 1990 afin de bénéficier à la fois d'une profondeur stratégique face à l'Inde et d'une sécurisation de ses voies d'approvisionnement énergétiques et commerciales venant d'Asie centrale, aurait ainsi « torpillé » des discussions qui auraient pu mettre un terme à l'instabilité de l'Afghanistan.

Cependant, Washington se félicite de ces captures d'importants dirigeants taliban. L'émissaire américain pour le Pakistan et l'Afghanistan, Richard Holbrooke, l'a encore répété le 19 mars. Mais il a aussi indiqué que les Etats-Unis étaient au courant des négociations menées par les Nations unies et souligné que le président Obama « soutenait la réconciliation » tout en faisant une différence « entre réintégration et réconciliation ».

Autre mouvement insurgé, le parti islamiste Hezb-e-Islami de l'ancien Premier ministre Gubbudin Hekmatyar est engagé dans des discussions avec le gouvernement afghan.

« Un délégué comprenant des chefs du Hezb-e-Islami est à Kaboul avec une proposition de plan de paix en 15 points afin d'en discuter avec le gouvernement » a ainsi déclaré, ce 22 mars, le porte-parole de ce mouvement créé dans les années 1970 avec la bienveillance du Pakistan.

En fait, l'équipe de négociateurs du Hezb-e-Islami, emmenée par l'adjoint d'Hekmatyar, Qutbuddin Helal, doit proposer, entre autres, un calendrier de retrait des troupes de l'Otan et la mise en place d'une administration intérimaire.

Il n'est pas certain que ces discussions soient vues d'un bon oeil à Washington. En effet, Gubbudin Hekmatyar a souvent trahi sa parole par le passé et, selon ses dires, ses troupes auraient aidé Oussama ben Laden à échapper aux forces américaines dans les montagnes de Tora Bora, en décembre 2001. D'ailleurs, en mai 2006, il avait indiqué, dans un enregistrement diffusé par al-Jazira, sa volonté de combattre pour al-Qaïda.

Le chef islamiste, qui a aussi revendiqué l'attaque de la vallée d'Uzbeen d'août 2008 au cours de laquelle dix soldats français avaient perdu la vie, entretient des relations mouvementées avec le mouvement taleb, ayant été son ennemi avant 2001, puis son allié contre les forces américaines et de l'Otan.

Récemment, ses troupes ont affronté les taliban dans le nord de l'Afghanistan et les événements n'ont pas, semble-t-il, tourné à leur avantage. Un dizaine de commandants du Hezb-e-Islami se seraient même rendus aux forces de l'ordre afghane.

23 mars 2010

## De nouveaux systèmes de drones pour les forces spéciales



Quelques semaines après avoir notifié deux contrats aux sociétés Elbit Systems et AeroVironment, la Direction générale de l'armement (DGA) a livré de nouveaux minidrones au Commandement des opérations spéciales (COS), le 8 mars dernier.

Ainsi, le premier type de systèmes commandés est le Skylark-1 de la firme israélienne Elbit Systems que les forces spéciales connaissent bien puisqu'elles en disposent déjà d'une flotte, livrée par la DGA en 2008 et en 2009.

Le système Skylark-1, d'une masse totale de 30 à 40 kilos, comprend trois engins aériens et il peut être mis en oeuvre par deux soldats. Equipés de capteurs (électro-optique – EO – et infra-rouge – IR), ces minidrones sont lancés à l'aide d'un tendeur élastique. Leur endurance varie de 60 à 90 minutes. Propulsés par un moteur relativement silencieux, ces appareils sont facilement récupérables après leur atterrissage.

Quant [aux systèmes WASP](#), de la société américaine AeroVironment, leur entrée en service au sein des forces spéciales françaises vise surtout à évaluer leur potentiel opérationnel.

Le WASP est en fait un microdrone, développé à l'origine en collaboration avec la DARPA, c'est à dire l'agence du Pentagone pour les projets de recherche avancée en matière de défense. D'une masse inférieure à 500 grammes, il est lancé avec une catapulte à main. Silencieux et pratiquement indétectable, il évolue à des altitudes comprises entre 15 et 300 mètres. Son autonomie est d'une heure environ et, comme le Skylark, il est facilement récupérable.

Ces drones aux dimensions réduites présentent des avantages indéniables : ils sont facilement et rapidement mis en oeuvre, leur taille et leur masse les rend aisément transportables et permet ainsi de garantir aux forces spéciales une réelle autonomie, et cela, à un faible coût.

Cependant, ils ont également des inconvénients, qui tiennent d'ailleurs à leurs qualités : ils ne peuvent pas emporter une charge utile trop importante, leur autonomie, limitée,



autorise seulement l'exploration de zones restreintes et leur utilisation est soumise aux conditions météorologiques.

Par ailleurs, le 61<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie (RA) de Chaumont a reçu, également au début de ce mois, trois drones SDTI (système de drones tactiques intérimaires). Ces derniers avaient été commandés par la DGA à la société Sagem, filiale du groupe Safran, en août 2009.

En service depuis 2004 au sein de l'armée de Terre, le SDTI a notamment été déployé au Kosovo de décembre 2007 à août 2008, avant d'être envoyé en Afghanistan, où il a effectué, depuis, plus de 260 sorties.

Les nouveaux engins aériens perçus par le 61<sup>e</sup> RA sont différents de leurs prédécesseurs dans la mesure où ils disposent d'ailes allégées, ce qui a pour effet d'augmenter leur autonomie, notamment dans des conditions aérologiques difficiles (altitude et températures élevées).

Le SDTI sert essentiellement à acquérir du renseignement, ce qui permet, entre autres, de définir des objectifs et de protéger les forces engagées sur un théâtre d'opérations.

**Photo :** Le microdrone WASP (c) AeroVironment

## General Dynamics fournira les véhicules blindés de reconnaissance de l'armée britannique



Dans le cadre du programme FRES Scout (Future Rapid Effects System), le ministère britannique de la Défense (MoD) a choisi, le 22 mars, l'ASCOD 2 SV de [General Dynamics European Land System](#) au détriment du CV90 de BAE Haggglunds pour remplacer les véhicules blindés de reconnaissance Scimitar, en service au sein de la Royal Army depuis les années 1970.

Ce contrat, qui porte sur la livraison de plus de 600 véhicules, s'élève à au moins 4,4 milliards de livres sterling. Pour tenter de le remporter, et alors que des fuites laissaient présager le choix de la solution proposée par la filiale européenne de General Dynamics, le groupe BAE Systems avait promis de renoncer aux 500 suppressions d'emplois qu'il avait annoncées sur ses sites anglais et même d'en créer d'autres.

Manifestement, les promesses du groupe britannique de défense n'auront donc pas pesé dans la balance, d'autant plus que le MoD a fait valoir que le choix de l'ASCOD 2SV permettrait de créer et de maintenir 10.000 emplois outre-Manche.

[L'ASCOD 2V](#) (Austrian Spanish Cooperation Development) a une origine européenne, étant donné qu'il a été développé conjointement par l'Autriche et l'Espagne. Seulement, les deux sociétés qui en sont à l'origine, Santa Barbara Sistemas et Steyr-Daimler-Puch Spezialfahrzeug ont été acquises par General Dynamics en 2003.

Appelé Ulan en Autriche et Pizarro en Espagne, l'ASCOD 2V britannique bénéficiera d'une remise à niveau par rapport aux exemplaires déjà en service. Ainsi, il devrait être équipé, entre autres, d'un canon de 40 mm.

## La France a « résisté » aux « injonctions » d'Obama

Pour mettre en application la nouvelle stratégie de contre-insurrection en Afghanistan, le président Obama avait annoncé, en décembre dernier, l'envoi de 30.000 soldats américains supplémentaires. Parallèlement à cela, un effort avait été demandé aux partenaires de l'Otan pour augmenter leur participation sur le théâtre d'opérations afghan.

A l'époque, il avait été rapporté que Washington avait demandé à Paris de renforcer son contingent de 1.500 soldats. D'autres capitales avaient été sollicitées, parfois avec succès. Ainsi, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et Londres, pour n'évoquer que les principales, ont répondu favorablement à l'exigence américaine.

Car, si l'on en croit les propos du ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, l'on peut bien parler « d'exigences » de la part des Etats-Unis. Le patron du Quai d'Orsay est même allé plus loin, ce 23 mars, devant le Sénat.

« Vous savez très bien que nous n'avons pas obéi à ce qui semblait une injection très ferme » a-t-il ainsi déclaré, en faisant allusion aux renforts demandés. « Ce n'est pas parce que nous avons repris notre place dans l'Otan, sauf dans le comité des plans nucléaires, que nous avons perdu toute autonomie et capacité d'initiative sur la sécurité européenne, bien au contraire », a-t-il encore ajouté.

Pour rappel, la France enverra 80 instructeurs en Afghanistan. Cette annonce a été faite après la tenue de la conférence internationale de Londres du 28 janvier dernier.



24 mars 2010

## Le mouvement taleb afghan se réorganise

Le chef suprême des taliban afghans, le mollah Omar, n'aura pas mis longtemps trouver un successeur au mollah Abdul Ghani Baradar, qui était son lieutenant et son chef des opérations militaires avant son arrestation par les services pakistanais à Karachin, en janvier dernier.

En fait, et afin de cloisonner davantage son mouvement, ce qui peut être utile pour empêcher la divulgation de renseignements en cas de capture, le mollah Omar a choisi deux hommes pour remplacer son ancien numéro deux.

Ainsi, le chef taleb a désigné Akhtar Mohammad Mansour et le mollah Abdul Qayum Zakir. [Selon le quotidien Asia Times](#), le premier a été nommé commandant suprême des taliban en Aghanistan en février dernier. A priori, ce poste aurait une portée symbolique puisque les responsabilités opérationnelles seraient confiées au second.

Né en 1960 à Kandahar, [Akhtar Mohammad Mansour](#) est un chef taleb bien connu puisqu'il a été le ministre de l'aviation civile et des transports du mollah Omar, du temps où ce dernier régnait en Aghanistan. Après la chute des taliban en 2001, Mansour a trouvé refuge à Karachi. En mars 2003, il intègre le conseil de direction de la guérilla taleb.

Quant au mollah Abdul Qayum Zakir, 36 ans, alias Abdullah Ghulam Rasoul, il est un ancien détenu de la prison américaine de Guantanamo, ce qui lui vaut un prestige particulier auprès des militants islamistes, notamment les jeunes. En fait, Zakir a réussi à bernier tout le monde, en prétendant avoir été recruté de force par les taliban alors qu'il avait été pris lors des combats de Mazar-e-Sharif, en 2001.

Remis aux autorités aghanes en décembre 2007, il avait été emprisonné brièvement à la prison de Pul i Charkhi avant d'être finalement libéré et de rejoindre sans tarder les rangs des insurgés taliban, et plus précisément ceux de la Choura (ou Shura) de Quetta, au Pakistan. Ensuite, nommé commandant, il a supervisé les opérations militaires dans les provinces d'Helmand, de Kandahar, de Zabul et d'Uruzgan.

A ce titre, il aurait pris part aux combats qui ont opposé les forces afghanes et celles de l'Otan aux taliban à Marjah, dans le Helmand, en février-mars. Enfin, il entretiendrait des contacts étroits avec des militants d'al-Qaïda.

## La Roumanie veut des F16 d'occasion

Les avions de combat de [l'armée de l'Air roumaine](#) sont tout sauf modernes. En effet, elle met en ligne 48 MiG21 Lancer qui avait subi [une cure de jouvence](#) en 1993 grâce aux soins apportés par la société israélienne Elbit System, afin qu'ils puissent être armés par des munitions du standard Otan.

Seulement, le temps est venu de remplacer ces MiG21 et comme Bucarest n'est pas dans une situation financière florissante, le Conseil suprême de la défense roumain a donné son accord, le 22 mars, pour l'achat d'avions F16 américains de seconde main.

« Etant donné que la Roumanie n'a pas les moyens financiers requis pour acheter de nouveaux avions multirôles, le Conseil suprême de la défense roumain a approuvé la requête du ministère de la Défense d'acquérir 24 avions de chasse F16 d'occasion » a indiqué la présidence roumaine.

Selon l'agence de presse NewsIn, les Etats-Unis pourraient donner les 24 F16 à la Roumanie. En revanche, il reviendrait à Bucarest de financer leur modernisation et la formation des pilotes, ce qui coûterait environ un milliard d'euros.

## Pour Washington, le temps de la réconciliation n'est pas encore venu en Afghanistan

Alors que le président Karzaï a engagé des pourparlers avec des responsables taliban, qui ont d'ailleurs été arrêtés au Pakistan, et que le Conseil de sécurité des Nations unies a encouragé Kaboul à trouver une solution politique pour mettre un terme à l'insurrection islamiste, le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, a estimé qu'il est encore trop tôt pour parler de réconciliation entre les différentes factions afghanes.

« Le changement n'est pas suffisamment rapide pour convaincre les responsables taliban qu'ils sont en train de perdre » a-t-il déclaré lors d'une audience au Congrès, ce 24 mars. En fait, le chef du Pentagone pense que les efforts militaires accomplis jusque-là ne sont pas encore suffisants pour établir un rapport de force favorable au président Karzaï.

« Et c'est quand ils (ndlr: les insurgés) commenceront à avoir des doutes sur leur victoire qu'ils voudront conclure un accord. Je pense que nous n'y sommes pas encore » a ajouté Robert Gates.

Le chef d'état-major interarmées, l'amiral Mike Mullen, est également sur la même longueur d'onde que le secrétaire à la Défense. « Je m'inquiète du type d'espoir créé dans l'immédiat qui vous fait dire que lorsqu'il y a une petite lumière d'espoir, c'est que c'est bientôt la fin » a-t-il déclaré devant les parlementaires américains. « Je ne vous pas cela comme ça. C'est une partie difficile, très difficile du processus » a-t-il poursuivi.

Cette prudence américaine vient en écho à celle exprimée, le 23 mars, par l'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui regroupe 57 pays musulmans. Ainsi, son secrétaire général, Ekmeleddin Ihsaoglu, a déclaré qu'il fallait « calculer avec prudence le retrait des troupes étrangères d'Afghanistan », à l'occasion d'une conférence de presse donnée à Islamabad.

« Nous ne devons pas recréer un exemple post-soviétique. Nous devons être prudents (quant au retrait) et cela doit se faire avec l'accord du peuple afghan et de toutes les parties prenantes. Sinon, cela aboutira à une nouvelle guerre civile, et il faut l'éviter » a-t-il encore estimé.

En attendant, les négociations entre le gouvernement afghan et le mouvement islamiste Hezb-i-Islami, qui a revendiqué l'embuscade d'Uzbeen où 10 militaires français avaient perdu la vie en août 2008, se poursuivent à Kaboul. Un des négociateurs de ce parti, Mohammad Daoud Abedi, a laissé entendre qu'il pourrait se satisfaire du calendrier de retrait américain dévoilé en décembre dernier par le président Obama.

« Il y a une formule : 'Aucun ennemi n'est un ennemi pour toujours, aucun ami n'est un ami pour toujours' », a-t-il déclaré à l'agence de presse Reuters, ce 24 mars. « Si partir est ce que la communauté internationale sous la conduite des Etats-Unis prévoit de faire, nous ferions mieux de faire en sorte qu'ils puissent partir avec honneur » a-t-il dit, en indiquant qu'un cessez-le-feu avec les forces de l'Otan est « faisable », à condition que ce soit par l'intermédiaire du gouvernement afghan.

Les relations entre le mouvement taleb et le Hezb-i-Islami se sont tendues ces dernières semaines et elles ont même été émaillées de combats dans le nord de l'Afghanistan au

début de ce mois. « Nous n'avons en commun avec les taliban que l'exigence d'un retrait des troupes étrangères et la libération de notre pays de l'occupation » a fait valoir Mohammad Daoud Abedi. « Pour le reste, ils ont leurs opinions et nous les nôtres. Nous croyons à des élections libres et honnêtes et les taliban ont une idée différente » a-t-il ajouté.

25 mars 2010

## Contribution canadienne pour réformer l'Otan

L'Otan doit changer. Ce constat avait été fait lors du sommet de l'Alliance atlantique de Strasbourg-Kehl en avril 2009 et, depuis, un [nouveau concept stratégique](#) est en cours d'élaboration et un processus de réflexion concernant le fonctionnement de l'organisation a été lancé, sous la houlette de Madeleine Albright, l'ancienne secrétaire d'Etat américaine de l'administration Clinton.

A cette fin, 26 experts canadiens, dont un ancien ministre de la Défense et trois anciens chefs d'état-major, ont rédigé un rapport qui vise à « examiner les obstacles actuels qui entravent l'Otan dans l'accomplissement de sa mission de 'sauvegarder la liberté, l'héritage commun et la civilisation' des Etats membres et à souligner quelles sont (...) les voies de recherche les plus importantes dans l'élaboration du nouveau concept stratégique », qui doit remplacer celui qui a été défini en 1999.

Ainsi, les auteurs du rapport, [intitulé « La sécurité dans un monde d'incertitude. Un point de vue canadien sur le nouveau concept stratégique de l'Otan »](#), ont notamment critiqué le mode de prise de décision au sein de l'Alliance, souvent lourd et frappé du « syndrome de l'ONU » qui se caractérise, selon eux, par l'autorisation d'actions qui ne bénéficient pas de « toutes les ressources qui seraient nécessaires » à leur succès.

« L'obligation de consensus dans la plupart des aspects de la gouvernance de l'Otan est notoirement lourde et frustrante » est-il estimé dans le document. « Or, quand la guerre froide a pris fin, de façon un peu abrupte pour certains, l'Otan, bien qu'en surface elle ait continué à fonctionner comme avant, a changé de focal. Donc, aujourd'hui, son coffre à outils ne s'aligne pas parfaitement à ses tâches » peut-on encore y lire.

Les missions de l'Otan ont donc évolué depuis la chute du Mur de Berlin. La preuve en est avec son engagement en Afghanistan. D'où le constat du rapport : « les énormes ressources militaires des membres de l'Alliance sont conçues principalement pour une défense territoriale statique qui ne conviennent pas à des campagnes expéditionnaires ».

Pour les experts canadiens, il convient d'en tirer les conséquences et de transformer l'Otan en une alliance à la fois souple et rapide, disposant de moyens suffisants, y compris civils, afin qu'elle soit capable d'intervenir dans des conflits asymétriques comme c'est actuellement le cas en Afghanistan ou encore au large de la Somalie où il s'agit de lutter contre la piraterie maritime. Autre exigence du rapport : le partage de coûts des opérations. Ces derniers doivent être mieux répartis entre les Etats membres.

Le document fixe ainsi quatre principes fondamentaux : « les engagements doivent être appuyés par des ressources », l'Otan doit développer ses « capacités d'affaires civiles » pour faciliter la reconstruction des pays où elle intervient, les opérations de paix doivent être financées « à partir d'un fonds commun » et l'Alliance est encouragée à nouer des « relations privilégiées avec des Etats démocratiques clés situés à l'extérieur de la région euro-atlantique, particulièrement avec ceux qui prêtent leur assistance en Afghanistan ».

Par ailleurs, le rapport canadien entend défendre les intérêts d'Ottawa au sein de l'Otan. Ses auteurs estiment d'ailleurs qu'ils ne sont pas « servis » quand il est accordé à l'Union européenne un « statut privilégié » à l'intérieur de l'Alliance.

Enfin, les experts estiment que la souveraineté canadienne et que l'autorité du Conseil de l'Atlantique nord est amoindrie quand « l'UE et les Etats-Unis » se consultent sur une question, pour ensuite mettre le conseil devant le fait accompli. »

## Nouveaux éléments au sujet d'une aide fournie par l'Iran aux taliban afghans

Une aide iranienne au mouvement taleb afghan a de quoi surprendre au premier abord. En effet, il est difficilement concevable que l'Iran chiite puisse soutenir une organisation radicale sunnite étant donné que ces deux courants de l'Islam s'opposent depuis des siècles.

Cela étant, Téhéran aurait un intérêt certain à prêter main forte aux anciens maîtres de Kaboul, même si le régime des mollahs a apporté son soutien politique au président afghan, Hamid Karzaï.

En effet, si les taliban finissent par retrouver le pouvoir qu'ils avaient abandonné en 2001, l'Iran pourrait éventuellement compter sur eux. Dans le cas contraire, l'instabilité de l'Afghanistan permet de fixer une partie de l'armée américaine dans le pays, ce qui l'empêche de planifier une éventuelle opération contre le programme nucléaire iranien.

Les soupçons d'une aide de Téhéran aux taliban ne sont pas dénués de fondements. En effet, des engins explosifs improvisés, des pénétrateurs explosifs, ainsi que d'autres munitions, toutes d'origine iranienne, avaient été trouvées dans l'Ouest de l'Afghanistan, à proximité de la frontière avec l'Iran.

Ce jeu iranien avait même été évoqué par le général Stanley McChrystal, le commandant de la force de l'Otan déployée en Afghanistan, dans son rapport d'évaluation stratégique rendu l'été dernier. « La Force Qods (ndlr: l'unité des Gardiens de la Révolution en charge des opérations à l'étranger) entraînerait certains groupes taliban et fournirait d'autres formes d'assistance militaire aux insurgés » a en effet écrit l'officier américain.

Les dernières révélations [de l'hebdomadaire britannique Sunday Times](#), en date du 21 mars, vont également dans le sens d'un tel soutien iranien. Sur la base de témoignages recueillis auprès de deux commandants taliban, des militants suivraient un entraînement militaire en Iran.

Selon le Sunday Times, ce programme d'aide aurait fait l'objet de discussions entre les officiels iraniens et des responsables taliban au début de l'année 2009. Il aurait commencé cet hiver, dans les environs de la ville de Zahedan, située dans le sud-est de l'Iran.

D'après les informations fournies par le journal britannique, les insurgés suivraient pendant trois mois des enseignements portant sur les techniques d'évasion, les embuscades et la manipulation de bombes artisanales lors d'un stage de trois mois.

Au moins une centaine de combattants taliban auraient déjà suivi ce programme, dont le coût est intégralement pris en charge par Téhéran.

## L'Arabie Saoudite arrête ses islamistes, la Libye libère les siens

Si l'Arabie Saoudite est le berceau du Wahhabisme, une doctrine qui prône la pratique d'un islam rigoriste, il n'en demeure pas moins que le royaume est la cible des réseaux terroristes liés à al-Qaïda.

Récemment encore, un membre de la famille royale saoudienne, le prince Mohammed ben Nayef ben Abdel Aziz, a échappé de peu à un attentat perpétré par un activiste d'al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQAP).

Aussi, Riyad lutte avec insistance contre les militants de l'organisation d'Oussama ben Laden, qui ont trouvé une base de repli au Yémen. C'est donc dans ce contexte que les forces de sécurité saoudienne ont arrêté, le 24 mars, 113 membres présumés d'al-Qaïda, appartenant à trois cellules distinctes, dont une forte de 101 individus.

Selon le ministère saoudien de l'Intérieur, les personnes interpellées auraient eu l'intention de commettre des attentats contre les installations pétrolières du royaume. Le démantèlement de la cellule la plus importante est le résultat d'une enquête commencée en octobre 2009, date à laquelle deux membres d'al-Qaïda, venus du Yémen, avaient été tués alors qu'ils tentaient de s'infiltrer en Arabie Saoudite déguisés en femmes.

D'après les informations données par le ministère de l'Intérieur, chaque cellule démantelée « agissait indépendamment l'une de l'autre ».

Par ailleurs, et sous d'autres cieux, la Libye du colonel Kadhafi vient de libérer 214 militants islamistes, dont trois responsables du Groupe islamique des combattants libyens (GICL), un mouvement qui avait fait allégeance à al-Qaïda.

« L'Etat libyen annonce la libération de 214 prisonniers de différents groupes islamistes parmi lesquels 34 du GICL, dont les trois dirigeants » Abdelhakim Belhaj, « l'émir », Khalid Cherif, le chef militaire, et Sami Saadi, l'idéologue, a indiqué, le 23 mars, Seif al-Islam, le fils du colonel Kadhafi, lequel a récemment décrété la « guerre sainte » contre la Suisse en raison de l'interdiction votée par référendum de la construction de minarets.

Cette libération de militants islamistes a été présentée par Seif al-Islam comme étant « l'apogée » du « programme de dialogue et de réconciliation » entamé en 2007 par la Fondation Kadhafi.

« Depuis le début de ce programme, 705 islamistes ont été libérés mais 409 sont toujours en prison » a-t-il encore indiqué, en précisant que 232 autres « seront libérés prochainement ». « C'est un événement historique, le processus va continuer jusqu'à la libération des derniers prisonniers » a-t-il encore ajouté.

Quant aux autres ressortissants libyens qui se sont enrôlés dans d'autres groupes islamistes en Afrique du Nord, comme notamment al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), le fils du colonel Kadhafi les a appelés à déposer les armes et à revenir au pays. « Ils peuvent nous contacter et rentrer chez eux avec la garantie » de ne pas être arrêtés, a-t-il promis.

Toujours selon Seif al-Islam, la libération des militants du GICL a été rendue possible après la « révision de leur notion du jihad (ndlr: la guerre sainte) » en 2009. Ce groupe avait été créé au tout début des années 1990 par des islamistes libyens pour combattre en Afghanistan.

De retour en Libye, ces derniers ont pris la voie de la lutte armée pour tenter de renverser

le régime du colonel Kadhafi et d'instaurer un Etat islamique. En 2007 encore, cette volonté avait été réaffirmée, en même temps que l'allégeance du GICL à al-Qaïda. Mais depuis, l'organisation terroriste a perdu son chef, Abou Laith al-Libi, Ce lieutenant de ben Laden a en effet tué en février 2008 par un missile américain alors qu'il se trouvait dans une zone tribale pakistanaise.

## Le défilé militaire pour la fête nationale grecque a été réduit



Le 25 mars est le jour de la fête nationale grecque, qui commémore la révolution de 1821 ayant conduit à l'indépendance du pays par rapport à l'Empire Ottoman. Pour célébrer cet évènement, un défilé militaire est organisé, chaque année, à Athènes.

Mais cette fois, crise budgétaire oblige, les soldats grecs n'ont pas pu montrer au public la plupart de leurs matériels. En effet, par souci d'économie, les chars et les avions militaires ont été écartés du traditionnel défilé, comme ils le seront également pour celui qui est prévu en octobre prochain. Selon le ministère grec de la Défense, cette mesure doit permettre d'économiser 5 millions d'euros.

Mais l'armée grecque devrait se voir appliquer d'autres mesures plus drastiques à l'avenir. Pour avoir laissé filer sa dette pendant plus de 20 ans, la Grèce se retrouve actuellement dans une situation budgétaire très délicate, et la crise économique n'a pas arrangé les choses. Le pays est entré en récession, avec des difficultés pour emprunter de l'argent, en raison de la défiance des marchés après le maquillage de sa santé financière au moment de son entrée dans l'euro.



Ainsi, la dette publique grecque a atteint plus de 294 milliards d'euros, ce qui représente 115% de son PIB, alors que les fameux critères de Maastricht imposent une dette inférieure à 60% ... A titre de comparaison, la dette publique de la France est de l'ordre de 83,2% de son PIB.

Par conséquent, le gouvernement grec n'a pas eu d'autres choix que d'annoncer un plan d'austérité, qui prévoit une hausse sensible de la fiscalité et des taxes (+2% de TVA), un gel des pensions de retraite, des baisses de salaire pour les employés du secteur public, etc...

Parmi les mesures prises, des coupes dans le budget de la Défense sont également envisagées. Il faut dire que depuis des années, l'armée grecque n'a pas eu trop à se plaindre, Athènes s'étant lancé dans une course aux armements avec Ankara au point que les dépenses militaires de la Grèce, rapportées au PIB, sont les plus importantes de l'Union européenne et les secondes de l'Otan, après celles des Etats-Unis.

Cette situation ne devrait donc pas durer. En 2010, le budget du ministère grec de la Défense devrait baisser de 6,6% par rapport à 2009, pour arriver à un montant de 6 milliards d'euros. Cependant, il est question de rationaliser les dépenses sans obérer les capacités militaires du pays, qui craint toujours des provocations turques.

Avec 261 millions d'euros de livraisons, l'industrie française de défense est le troisième fournisseur de la Grèce. Mais cela risque de changer. En effet, le projet d'Athènes d'acquérir des frégates FREMM pour 2 milliards d'euros semble désormais incertain, même si des négociations se poursuivent. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'est plus question pour la Grèce d'acheter des Rafale, comme cela avait pu être envisagé un moment.

## Succès du premier tir d'un missile Exocet mer-mer 40 Block III à partir d'une frégate

Récemment entrée en service au sein de la Marine nationale, la frégate Chevalier Paul, qui est la seconde du programme Horizon, a quitté Toulon, le 19 mars, pour une traversée de longue durée (TLD) de quatre mois pour une vérification de ses caractéristiques militaires (VCM).

Il s'agit en fait de s'assurer du bon fonctionnement des équipements que le bâtiment met en oeuvre et d'en déterminer les règles et les limites de leur emploi. Le parcours du Chevalier Paul passera par les mers de Norvège et de Barentz pour les essais en eaux froides. Le navire prendra également part à un exercice de l'Otan.

Mais avant d'appareiller, la frégate aura été la première à tirer un missile antinavire Exocet mer-mer 40 (MM40) Block 3 sur le site d'essais de la Direction générale de l'armement (DGA) situé sur l'île du Levant, au large de Toulon.

Propulsé par un turboréacteur TRI40, les missiles MM40 Block3 ont une portée deux fois plus importantes que ceux de la précédente version. Grâce au GPS dont ils sont munis, ces engins sont notamment capables de détruire une cible en variant les angles d'attaques, qu'elle soit en mer ou à quai (on parle alors de frappes « littorales »).

La DGA a notifié au missilier MBDA un contrat portant sur la transformation de 45 missiles Exocet MM40 Block 2 en Block 3 en décembre 2008. Ces derniers devraient être livrés à partir de décembre 2010.

## L'armée de l'Air change de logo



Le précédent logo de l'armée de l'Air commençait à dater. Aussi, un nouveau a été officiellement dévoilé, le 24 mars.

Comme on peut le voir sur l'image ci-dessus, la nouvelle « identité visuelle » de l'armée de l'Air représente un charognard stylisé aux couleurs nationales. Dans sa forme, il fait bien évidemment penser à celui que portent les aviateurs sur leur calot.

Pour l'armée de l'Air, ce nouveau logo symbolise une « nouvelle dynamique », qui reste toutefois ancrée dans la tradition.

## Les marins lorientais ont de nouveau le droit à la permission de minuit

Suite à un arrêté pris par le contre-amiral Marin Gillier en décembre dernier, le commandant de la Marine à Lorient, les 3.000 marins de la sous-préfecture morbihannaise et de ses environs étaient privés de sortie en centre-ville.

Cette décision, qui s'appuyait sur l'article L421-5 du Code de la Défense, avait été prise après plusieurs bagarres dans lesquelles des marins avaient été blessés.

Selon les termes de l'arrêté, les 1.700 fusiliers marins et commandos, ainsi que les 1.200 marins de la base aéronavale de Lann-Bihoué, n'avaient théoriquement plus le droit de fréquenter la place Jules-Ferry, à Lorient, de 23h à 6 h du matin, sauf à risquer des tours de consigne ou une mise à pied.

Mais finalement, les choses se sont arrangées. En effet, le contre-amiral Gillier a levé, ce 25 mars, la restriction à la liberté de circulation des militaires lorientais. « Il apparaît aujourd'hui que le nombre de faits délictueux et particulièrement les agressions physiques ont diminué de manière significatives aux alentours de la zone concernée. En conséquence, j'ai décidé de suspendre l'interdiction de circuler dans ce périmètre. Cette mesure est applicable immédiatement » a-t-il fait savoir par voie de communiqué.

## Un officier de gendarmerie radié des cadres pour manquement au devoir de réserve

A la fin de l'année 2008, le chef d'escadron (commandant) Jean-Hugues Matelly, qui était alors gendarme et chercheur au CNRS, avait critiqué le rapprochement entre son arme et la police, devenu effectif depuis janvier 2009, dans un article publié par le site Rue89 et au titre évocateur : « La gendarmerie enterrée, à tort, dans l'indifférence générale ».

En juin dernier, la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN) avait alors confié au conseil d'enquête le soin de proposer une sanction à l'égard de l'officier pour avoir exprimé « une désapprobation claire vis-à-vis de la politique conduite par le gouvernement » et outrepassé « l'exigence de loyalisme et de neutralité liée à son statut militaire », lequel interdit, à la différence des civils, d'appartenir à un syndicat et impose un devoir de réserve.

En octobre, le conseil d'enquête, qui est l'instance disciplinaire de la Gendarmerie, a proposé que le commandant Matelly soit radié des cadres. Pour que cette sanction soit effective, il revenait au président de la République de signer un décret la confirmant, étant donné qu'elle concerne un officier supérieur.

Et c'est ce qui a été fait le 12 mars dernier. Cependant, cette affaire risque de ne pas en rester là puisque l'avocat du commandant Matelly envisage de contester cette mesure rarissime devant une juridiction administrative.

26 mars 2010

## La CIA pourrait être poursuivie pour les raids menés par ses drones

En octobre 2009, le rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, Philip Alston, avait estimé que les frappes ciblées réalisées par la CIA au Pakistan à l'aide de drones Predator violaient le droit international.

« Ma préoccupation est que ces drones sont utilisés selon un mode opératoire qui pourrait bien constituer une violation du droit international humanitaire et des droits de l'homme » avait-il alors déclaré.

Cet avis est partagé par Kenneth Anderson, un professeur de droit à l'American University. En effet, ce dernier a relayé, au cours d'une audition devant le Congrès, le 24 mars, l'impatience « d'importantes personnalités de la communauté juridique internationale » au sujet du manque de base légale des attaques des drones de la CIA.

Selon ce juriste, le fait que Washington n'a pas encore donné de justifications juridiques à ces raids pourrait entraîner l'ouverture de poursuites à l'étranger contre des responsables de l'agence de renseignement américaine pour crimes de guerre.

Par ailleurs, l'usage intensif des drones ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté militaire. Utilisés à des fins d'observation, les engins actuellement en service en Afghanistan et en Irak fournissent trop d'informations, ce qui pose évidemment un problème pour leur exploitation. Pourtant, d'ici à 2015, des Predator modernisés vont être déployés sur les théâtres d'opérations de l'armée américaine, avec des capacités de collecte de renseignements décuplées.

Cette tendance n'est pas du goût du général David Deptula, le patron du service de renseignement de l'US Air Force. Selon la dernière livraison de l'hebdomadaire Air & Cosmos, l'officier parle d'une « exubérance excessive » au sujet des drones, tout en reconnaissant leurs capacités. Mais pour lui, ces engins « ne sont pas une panacée pour la guerre dans les airs, ni un remplacement de l'aviation pilotée » et ils sont vulnérables « en espace aérien hostile ».

## Le trafic de drogue, un enjeu de sécurité nationale pour le Mexique et les Etats-Unis

Arrivé au pouvoir en 2006, le président mexicain Felipe Calderon a décidé de mettre un terme au trafic de drogue et à la corruption qui minent son pays et mobilisé l'armée pour y parvenir.

Ainsi, le 12 décembre de la même année, une opération inédite, appelée Operativo Conjunto Michoacan, a été lancée par les militaires contre les cartels de la drogue afin de reprendre un territoire passé aux mains des narcotrafiquants.

Depuis, ce sont près de 50.000 soldats qui quadrillent le territoire mexicain pour tenter de mettre en échec les trafiquants de drogue qui, par ailleurs, se livrent une lutte fratricide pour contrôler des régions proches de la frontière américaine. Depuis 2006, cette guerre a fait déjà au moins 19.000 tués.

Cette guerre entre les narcotrafiquants mexicains s'expliquent par les chiffres : les Etats-Unis consomment 40% de la production mondiale de cocaïne et, selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), 70% des drogues vendues sur le territoire américain viennent du Mexique voisin, ce qui représente un marché évalué entre 20 et 40 milliards de dollars.

Cette manne est disputé par une dizaine d'organisations criminelles, parmi lesquelles la Fédération de Sinaloa, encore appelée le « Triangle d'or », dirigée par Joaquin Guzman, dit « el Chapo » (le petit), le cartel du Golfe (Los Zetas), ou encore le clan Beltran, qui contrôle 15% du marché de la drogue dans le pays. Au total, les deux principaux cartels représentent plus de 100.000 hommes, ce qui est à comparer aux 130.000 soldats que compte l'armée mexicaine.

Aussi, ces organisations criminelles, de par leur puissance, représentent une réelle menace de sécurité nationale non seulement pour le Mexique, mais aussi pour les Etats-Unis, qui ne peuvent se résoudre à avoir pour voisin un « narco-Etat ». D'où les efforts de Washington pour aider Mexico dans sa lutte contre ces narcotrafiquants, laquelle présente un bilan en demi-teinte, avec 8.392 arrestations et 2,5 tonnes de cocaïne saisis en 2009.

La situation mexicaine préoccupe les Etats-Unis depuis quelques années déjà. En 2008, l'administration Bush avait mis en place le programme Mérida doté de 1,3 milliard de dollars sur trois ans afin d'apporter au Mexique une aide logistique et de formation.

Le président Obama partage les mêmes inquiétudes que son prédécesseur à la Maison Blanche et souhaite renforcer la lutte conjointe contre les cartels. C'est donc dans cet esprit qu'une importante délégation américaine s'est déplacée à Mexico le 23 mars.

Entourée du secrétaire à la Défense, Robert Gates, du chef d'état-major interarmées, l'amiral Mike Mullen, du directeur du renseignement national, Dennis C Blair et du secrétaire à la Sécurité intérieure, Janet Napolito, Hillary Clinton a rencontré le président mexicain afin d'évoquer une « stratégie intégrale » contre les cartels de la drogue.

Ainsi, selon le ministre mexicain des relations extérieures, Patricia Espinosa, quatre objectifs ont été fixé lors de cet entretien. Il s'agit de démanteler les structures des cartels, d'apporter un soutien mutuel afin de renforcer la sécurité, de rendre la frontière pays plus sûres et d'intensifier la cohésion sociale « des communautés des deux pays ».

Parmi les mesures adoptées, un structure rassemblant des agents américains et mexicains sera ouverte et une aide en matière de renseignement et de lutte contre le blanchiment d'argent sera fournie par Washington. L'accent sera également mis sur le partage des informations et le suivi des différentes actions menées contre les narcotrafiquants.

Sur le plan financier, l'administration Obama a décidé de prolonger le programme Mérida jusqu'en 2011, avec une enveloppe de 300 millions de dollars à la clé.

Pour l'instant, la question d'un éventuel déploiement militaire américain au Mexique, comme cela a pu être le cas pour la Colombie en 1999, n'est pas à l'ordre du jour. D'ailleurs, le Mexique n'a nullement l'intention d'aller dans cette voie.

## Ben Laden veut sauver la tête de Khaled Cheikh Mohammed

C'est lui qui aurait imaginé les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone du 11 septembre 2001. Arrêté en mars 2003 à Rawalpindi, au Pakistan, Khaled Cheikh Mohammed, né au Koweït en 1965, doit être prochainement jugé par un tribunal américain.

Adhérent au mouvement des Frères musulmans dès l'âge de 16 ans, Khaled Cheikh Mohammed (KCM) a fait des études d'ingénieur aux Etats-Unis en 1983. Désireux de se battre contre les Soviétiques en Afghanistan, il s'engage dans les rangs des moudjahidines. C'est au cours de cette période qu'il rencontre le chef islamiste Abdoul Rasoul Sayyaf, puis, un peu plus tard, Oussama ben Laden.

En 1996, selon des témoins, KCM évoque avec le chef d'al-Qaïda son projet de réaliser des attentats aux Etats-Unis selon le scénario qui sera appliqué cinq ans plus tard.

Pour sa participation aux attentats du 11 septembre, Khaled Cheikh Mohammed risque la peine de mort. Ce qu'Oussama ben Laden voudrait lui éviter.

« La Maison Blanche a annoncé sa volonté de l'exécuter » a déclaré le chef terroriste dans un message audio diffusé le 25 mars par la chaîne de télévision al-Jazira, au sujet de son ancien compagnon. « Le jour où les Etats-Unis prendront cette décision, ils auront pris la décision de faire exécuter tout Américain que nous ferons prisonnier » a-t-il menacé.

Comme d'habitude, ben Laden s'en est une nouvelle fois pris au pouvoir américain, en accusant Barack Obama de suivre « la même politique que son prédécesseur (...) notamment par une escalade en Afghanistan et le traitement injuste de nos prisonniers ».

Visiblement peu au courant des tensions qui sont apparues entre les Etats-Unis et Israël au cours de ces dernières semaines, le chef d'al-Qaïda a critiqué les « politiciens de la Maison Blanche » qui « continuent d'exercer l'injustice à notre égard, notamment en soutenant les Israéliens qui occupent notre terre, la Palestine. »

Le dernier message de ben Laden remonte au 24 janvier dernier. Il y rendait un hommage à Umar Farouk Abdulmutallab, le nigérian qui avait tenté de commettre un attentat suicide à bord d'un avion civil reliant Amsterdam à Détroit le jour de Noël dernier.

Par ailleurs, et selon des analystes, le réseau de ben Laden, mis à mal par les raids des

drones américains sur ses positions au Pakistan ainsi que par les attaques de l'armée pakistanaise, ne serait plus en mesure de monter des opérations aussi complexes que celle du 11 septembre 2001.

« Même s'ils sont protégés par certains éléments des services pakistanais, ils ont un vrai problème de main d'oeuvre et de moyens » a ainsi déclaré Alain Chouet, l'ancien chef du service « Renseignement de sécurité » de la DGSE et dont les propos ont été rapportés par l'AFP.

« Ils n'ont pas assez d'hommes, pas de moyens de communications (...) Alors c'est un peu n'importe où, un peu n'importe comment, du moment que est une attaque. Et depuis le Pakistan, vous avez deux ou trois rigolos qui revendiquent, sans l'on parvienne à mettre en évidence les liens qui existent entre les uns et les autres » a-t-il ajouté, en faisant référence à l'habitude prise par al-Qaïda de s'arroger la responsabilité d'attaques commises par des individus isolés, comme cela été le cas lors de la tuerie de Fort Hood, en novembre 2009 ou encore comme celui d'Umar Farouk Abdulmutallab.

## Les tensions israélo-palestiniennes « sapent » les intérêts américains au Proche-Orient, selon Robert Gates

Depuis l'annonce de la construction de 1.600 logements à Jérusalem-est, un quartier arabe annexé en 1967 par les Israël au moment où les Etats-Unis faisait part du lancement de discussions indirectes sous l'égide de leur représentant dans la région, George Mitchell, entre Israéliens et Palestiniens, les relations entre les deux pays se sont passablement tendues.

Aussi, pour le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, le blocage des pourparlers de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne « sape les intérêts américains en matière de sécurité nationale dans la région ». C'est en tout les cas ce qu'il a exprimé lors d'une conférence de presse donnée le 24 mars.

« L'absence de progrès dans les négociations de paix au Moyen-Orient est exploitée par nos adversaires dans la région » a-t-il ajouté.

Les propos de Robert Gates rejoignent ceux que le général David Petraeus, le chef du CentCom, le commandement américain pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale, a tenus le 17 mars dernier.

Pour l'officier américain, qui a été à l'origine du rétablissement de la situation en Irak à partir de 2007, la politique israélienne, et notamment la reprise de la colonisation à Jérusalem-Est, porte atteinte aux initiatives américaines au Moyen-Orient.

« La colère arabe à propos de la situation en Palestine limite la profondeur et la solidité des partenariats entre les Etats-Unis et les gouvernements et les populations de la région » a-t-il ainsi déclaré lors d'une audition devant la Commission des armées du Sénat américain.



## L'ultime exercice de l'escadron 13.950 Somme

Dans l'armée de l'Air, un escadron ne met pas forcément en oeuvre des avions militaires. Tel est en effet le cas de l'escadron de défense sol-air (EDSA) 13.950 Somme de la base aérienne 103 de Cambrai.

Cette unité, équipée du système CROTALE et de canons bi-tubes de 20 mm, est spécialisée dans la défense des sites sensibles, comme peuvent l'être les centrales nucléaires ou encore les rassemblement de personnalités.

Seulement, l'EDSA 13.950 Somme est appelé à disparaître le 8 juillet prochain. Aussi, l'exercice qu'il a mené [pendant deux jours entre Noyelles-sur-Selle et Lieu-Saint-Amand](#), sera le dernier d'une existence commencée en 1987.

Après un mission accomplie du 8 au 14 mars au Centre d'essais de lancement de missiles de Biscarosse (Landes), les aviateurs de l'EDSA 13.950 Somme se sont en effet appliqués à défendre une usine automobile située à Sevelnord, attaquée fictivement par un DR400 de l'unité de réservistes de l'armée de l'Air de Creil, un Mirage 2000 de la base aérienne de Cambrai et deux Rafale venus de Saint-Dizier.

Un des enjeux de cet exercice était de surprendre les appareils menaçant aussi bien avec le radar du système CROTALE qu'avec des patrouilles menées au sol afin repérer éventuellement des avions qui auraient déjoué les systèmes de détection en volant trop bas.

Depuis sa création, l'EDSA 13.950 Somme a été sollicité à maintes reprises, que ce soit au Tchad, jusqu'en 1992, en Bosnie-Herzégovine dans les années 1990 ou encore lors des périodes où la menace terroriste est forte, notamment comme cela a été le cas en 2001. Cette année-là, l'unité avait pris position dans les environs de l'usine de retraitement des déchets radioactifs de La Hague. Enfin, l'escadron a été aussi mobilisé pour assurer la protection de manifestations internationales.

## Le chef d'escadron Matelly conteste sa radiation de la gendarmerie

Radié de la gendarmerie nationale après la signature d'un décret du président de la République pour avoir manqué à son devoir de réserve en critiquant publiquement le rapprochement entre la police et son institution, le chef d'escadron Jean-Hugues Matelly a déposé, ce 26 mars, un référé devant le Conseil d'Etat pour contester la décision qui a été prise à son égard.

Selon l'ancien officier de gendarmerie, il s'agit de « sauvegarder une liberté fondamentale », c'est à dire la « liberté d'expression », a-t-il confié [au quotidien Metro](#). Bien que son statut militaire lui impose un devoir de réserve, Jean-Hugues Matelly prend l'exemple des « pays démocratiques comme chez les Anglo-saxons » où des « généraux n'hésitent pas à prendre des positions très officielles, qui ne sont pas la ligne du gouvernement ». Et d'enfoncer le clou : « Quelque part, la France est très très en retard en terme d'expression des militaires, alors que c'est elle-même qui a inventé la notion du 'soldat citoyen' ».

Pour autant, Jean-Hugues Matelly ne se fait pas beaucoup d'illusion quant au résultat de la procédure qu'il vient de lancer. Mais pour le moment, l'ancien officier est sans emploi. Chercheur au CNRS – et c'est en cette qualité qu'il s'était exprimé au sujet de la politique gouvernementale – il a démissionné de cet organisme en janvier 2009.

Cela étant, la radiation de Jean-Hugues Matelly provoque quelques remous au sein de la communauté des gendarmes. Ainsi, le mensuel « L'Essor de la Gendarmerie », qui revendique 35.000 lecteurs et qui se veut une publication indépendante, [a dénoncé](#) « une sanction d'un délit d'opinion qui rappelle aux militaires en règle générale et aux gendarmes en particulier que, sous la Ve République comme au temps de Fouché sous l'Empire, ils n'ont que le droit de se taire ».

Quant à [l'association Gendarmes et Citoyens](#), dont Jean-Hugues Matelly est très proche, elle estime, par voie de communiqué, que cette sanction est « particulièrement lourde et disproportionnée pour un manquement au devoir de réserve » et qu'elle est « plus que discutable ». Par ailleurs, elle constate que « cette décision, qui suit directement les dernières élections, ne peut être qu'un acte politique en forme d'avertissement du pouvoir à l'égard » des gendarmes.